

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace, 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MAI 1869.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.									
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Vent dominant.	ETAT	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Vent dominant.	ETAT	REMARQUES.			
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.							Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.					Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.
	Direction.	Forc.	du ciel.							Direction.	Forc.	du ciel.							
1	14,1	6,7	20,8	716,52	N.-E.	Moyen	Clair	Alpes visibles.	2,300	1	9,1	3,9	13,8	662,1	N.-E.	Moyen	Clair	Alpes cl. le m.	
2	14,7	2,6	21,5	718,30	S.-O.	Faible	id.		2,310	2	10,4	5,0	13,1	663,8	N.-O.	id.	id.	Gelée blanche	
3	14,0	4,2	20,8	719,48	id.	Calme	id.	Vent fort le soir.	2,325	3	10,3	6,0	13,0	664,9	id.	Faible	id.	id.	
4	14,2	9,9	18,0	717,74	id.	Moyen	Couv.	Pluie le matin.	2,335	4	9,0	6,9	12,0	663,3	O.	Fort	Couv.	Brouil. pluie. m.	

Publication municipale

M. le docteur Cornaz pratiquera les vaccinations d'office, en son domicile, faubourg de l'Hôpital, 28, les samedis 8 et 15 mai, à 2 heures de l'après-midi.

DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE.

2. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 15 novembre 1868 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il a été procédé sans résultat utile, aux dates des 22 décembre 1868 et 26 janvier 1869, à l'exposition en vente par voie d'enchères publiques à l'audience du juge de paix de St-Blaise, de l'immeuble ci-après désigné appartenant au citoyen Jean-Charles Nicole, laitier domicilié à Cornaux. En conséquence, à teneur de l'article 28 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, il sera de nouveau procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans l'hôtel municipal de St-Blaise, le **mardi 1er juin prochain à 9 heures du matin**, à la vente du dit immeuble dont la mise à prix sera réduite de moitié, savoir :

Une maison d'habitation située au haut du village de Cornaux, lieu dit à la Rue, avec un petit verger derrière et ayant rez-de-chaussée et deux étages, renfermant habitation, cave et pressoir, le tout confinant de vent l'ancien Jean-François Roulet, de joran Adèle veuve d'Alphonse Matthey, de bise Madame veuve Adèle Clottu, et d'uberre la rue publique, y compris le sol et toutes dépendances immobilières.

Cet immeuble précédemment mis à prix à fr. 4000, sera exposé en vente à fr. 2000.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère. — Donné pour être publié par 3 insertions dans la *Feuille d'avis*.

St-Blaise, le 30 avril 1869.

Le greffier de paix,
Paul DARDEL.

5. L'héritier bénéficiaire du citoyen François-Samuel Prince dit Clottu, exposera en montes publiques par le ministère de la justice de paix de St-Blaise, **mardi 11 mai 1869, dès les 10 heures du matin**, dans la salle de la justice de paix de St-Blaise l'immeuble ci-après désigné provenant de la succession de son père prénommé, savoir :

Une maison située à St-Blaise, lieu dit sur Rochette, ayant rez-de-chaussée et un étage et comme dépendance un jardin au midi ; limitée à l'Ouest par Ch.-André Terrisse et la Commune de St-Blaise ; à l'est par un chemin ; au midi par le prénommé Ch.-André Terrisse et au nord par la commune de St-Blaise.

Les conditions de cette vente sont déposées au greffe de paix de St-Blaise.

St-Blaise, le 30 avril 1869.

Grefte de paix.

4. Ensuite de la surenchère d'un dixième faite conformément aux dispositions de la loi sur l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen Ch.-Louis Reinhardt, le dit immeuble sera exposé à une nouvelle enchère qui aura lieu à l'audience du juge de paix de St-Blaise, siégeant dans la salle ordinaire de ses séances à l'hôtel municipal de St-Blaise, le **mardi 1er juin prochain, à 9 heures du matin**. A teneur de l'article 37 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par

voie d'expropriation, le surenchérisseur deviendra nécessairement adjudicataire si la surenchère n'est pas couverte. — En conséquence il sera procédé au lieu, jour et heure sus-indiqués à la vente du dit immeuble dont l'adjudication sera définitive. Cet immeuble consiste en une maison d'habitation située à la Favarge, Commune de la Coudre, assurée à l'Assurance de cet état sous N° 47, avec ses appartenances et dépendances, plus un jardin y adossé ; limité de vent par Jean-Samuel Favarger, ancien d'église, de joran par la rue publique, de bise par le chemin tendant de la carrière à la grand'route et d'uberre par Henri Zwahlen, pintier.

A l'audience du juge de paix de St-Blaise du 6 avril 1869, l'immeuble sus-indiqué est parvenu au prix de fr. 1905.—
La surenchère de $\frac{1}{10}$ est de » 1905.—
Ensemble fr. 2095.—50

La nouvelle mise à prix sur laquelle les enchères auront lieu est de fr. 2095.—50.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère. — Donné pour être publié par 3 insertions dans la *Feuille d'avis*.

St-Blaise, le 1er mai 1869.

Le greffier de paix,
Paul DARDEL.

Propriété à vendre ou à louer à Epagnier

A vendre ou à louer la propriété de l'hoirie C. J.-Guillarmod, à Epagnier, se composant : D'une maison de maître, renfermant caves, rez-de-chaussée avec vérandas, et un étage ; d'une maison de ferme ayant logement, écurie et fenil ; d'un bâtiment de serre, volière, colombier et basse-cour ; des dépendances immédiates de la propriété, soit environ trois poses de terrain en jardin et verger d'agrément avec bosquets et tonnelle, jardin potager et verger planté d'arbres fruitiers ; enfin six pièces de terrain en nature de champ, de la contenance de treize poses environ, et deux vignes mesurant environ trois ouvriers, séparées du mas principal et faisant partie du domaine.

Les bâtiments, construits depuis peu d'années et très-agréablement situés, à proximité des bords du lac et de la Thielle, jouissent d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes.

En outre, à vendre une vigne située aux Lavannes, territoire municipal de Saint-Blaise, contenant 188 perches et 64 pieds carrés, limitée au nord par la route de Saint-Blaise à Hauterive, à l'est par M. Henri d'Epagnier et M. Daniel Dardel, au sud par la route cantonale, et à l'ouest par M. Alexandre de Dardel. S'adresser au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise.

6. Ensuite de la surenchère d'un dixième faite conformément aux dispositions de la loi, sur les immeubles ci-après désignés, expropriés au citoyen Louis-Elie Meylan allié Berney, les dits immeubles seront exposés à une nouvelle enchère qui aura lieu à l'audience du juge de paix d'Auvignier, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans la maison de commune du dit lieu, le vendredi 28 mai prochain, à 9 heures du matin. A teneur de l'article 57 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, le surenchérisseur deviendra nécessairement adjudicataire si la surenchère n'est pas couverte. En conséquence, il sera procédé au lieu, jour et heure sus-indiqués, à la vente des immeubles dont l'adju-

dication sera définitive. Les immeubles dont il s'agit sont les suivants, savoir :

1° Une propriété située dans le village de Cormondrèche, consistant en trois corps de bâtiments à l'usage d'habitation, une cour avec passage entre deux, aboutissant sur la rue publique au nord, un jardin au midi. Le tout en un mas, est limité à l'est par l'hoirie Frédéric-Alexandre de Chambrier, au nord par la rue publique, à l'ouest par Jean-Pierre Delay, et au sud par le même et Charles-Henri Perrin et fils.

2° Une pièce de terre en nature de jardin, située au quartier des Grands-Ordons, territoire de Cormondrèche, contenant environ 20 perches fédérales, soit demi-ouvrier, limitée à l'est par Louis Philippin, ancien d'église, au nord, par Louis Cornu-Rognon, à l'ouest par Henri Perret-Monod, et au sud par Jean-Pierre Colomb dit Delay.

A l'audience du juge de paix d'Auvignier, du 2 avril 1869, ces immeubles réunis en un seul lot sont parvenus au prix de Fr. 21,000

La surenchère d'un dixième est de » 2,100
Ensemble, fr. 23,100

La nouvelle mise à prix sur laquelle les enchères auront lieu est de fr. 23,100

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Auvignier, le 26 avril 1869.

Le greffier de paix,
J. PERROCHET.

7. A vendre, pour cause de décès, une jolie propriété à Bienne avec beau jardin et buanderie. Elle conviendrait surtout à un établissement ou à toute autre branche d'industrie. Conditions avantageuses. Pour de plus amples informations, s'adresser à J. Gattiker instituteur à Bienne.

8. A vendre ou à louer, pour la St-Jean, l'ancienne propriété Ferd. Gagnebin, route de la Gare, n° 19, se composant d'une maison ayant rez-de-chaussée, un étage et un étage mansarde, avec jardin, cour, bûcher, etc. S'adr. à M. Meuron-Bouvier, Petite-Rochette n° 15.

9. A vendre une maison sise entre la rue St-Honoré et la rue St-Maurice à Neuchâtel, composée de deux corps de bâtiments adjacents, dont l'un a entrée par la rue St-Maurice et l'autre par la rue St-Honoré. Le rez-de-chaussée est à l'usage de café, tenu actuellement par M. Héritier, et les étages sont à l'usage d'habitation. Cet établissement est voisin de l'hôtel des Alpes et de la place du Port, et il est bien achalandé. Pour renseignements et conditions, s'adr. à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

10. Le syndic définitif à la faillite de Fritz Balmer fera vendre par voie d'enchères publiques, le lundi 24 mai 1869, à l'hôtel de la Croix-fédérale, à Serrières, le mobilier garnissant le dit hôtel et composé de : **billard, tables, dites de nuit, chaises, tabourets, pendule, cartel, glaces, literie, verres, bouteilles, potager, vins du pays et étrangers en bouteilles et en tonneaux, laigres et tonneaux vides**, et autres articles.

Les montes commenceront à 9 h. du mat.

— Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Neuchâtel, le 4 mai 1869.

Le greffier de paix, RENAUD not.

11. La direction des forêts et domaines de la République fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront lues, les bois ci-après désignés :

1° Le samedi 8 mai, dès 8 $\frac{1}{2}$ heures du matin, dans les forêts du **Peux et du Bois l'Abbé** :

80 moules de chêne,
40 » de sapin et
6 » de hêtre ;
60 billons de chêne,
30 » de sapin et
4 » de hêtre ;

6000 fagots.

Le rendez-vous est à **Champ-Monsieur**, à l'entrée du domaine de Fontaine-André.

2° Le lundi 10 mai, dès 1 heure après midi, dans la forêt de **Chassagne** :

15 moules de sapin et
3 » de hêtre ;

4000 fagots.

Le rendez-vous est à la gare de Chambray. — Neuchâtel, le 3 mai 1869.

L'Inspecteur, A. LARDY.

A VENDRE.

Librairie A.-G. Berthoud

successeur de J. Gerster

Lectures pour les petits enfants, en 3 séries (Toulouse), 30 c.

Souvenirs du pasteur L.-F. Gauthier, 50 c.

Parisine, par Nestor Roqueplan, fr. 3

Le brosseur du lieutenant, par miss Braddon ; 2 vol. fr. 2.50

La vie d'un brin d'herbe, par J. Macé, fr. 1.25

Histoire d'un rayon de soleil, par F. Papillon, fr. 1.25

F.-L. DAVOINE libr.-édit.

rue des POTEAUX 3, NEUCHÂTEL.

Librairie ancienne. — Bureau de l'Indicateur. — Agence littéraire et industrielle. — Dépôts divers.

Correspondant du *Comptoir Industriel suisse* à Bienne et de l'Agence *Véresoff et Garrigues* à Genève. — Abonnements et insertions pour le *Journal de Genève* et le *Handelscourrier*. — Vente au N° ou par abonnement mensuel des journaux suivants : **Petit Journal**, 5 c. *Journal officiel du soir*, 5 c. *Petit Figaro*, 10 c., *Journal de Genève*, 15 c., *Petit Journal pour rire*, 15 c., *Eclipse* 15 c., *Journal illustré du Dimanche*, 15 c., *Revue pour Tous*, 15 c., *Le Voleur*, 15 c. **Journal pour Tous**, 15 c.

Indicateur de l'horlogerie suisse et du canton de Neuchâtel en général, pr 1869-1870. Nouvelle série, 6^{me} année. — 40,000 adresses. fr. 1.50

Œuvres complètes de Béranger. 2 forts vol. 1867. fr. 1.50

Conseils aux mères sur l'éducation physique des enfants, par le Dr Hufeland. f. 1.50

Livres d'occasion français, allemands, anglais, italiens. — Education. — Philologie

— Théologie protestante et catholique. — Philosophie. — Médecine. — Histoire. — Littérature. — Romans. — etc. etc., Prix considérablement réduits.

IL SORT DE PRESSE

chez

S. DELACHAUX ÉDITEUR

Neuchâtel.

SAGESSE ou FOLIE. Trois dialogues en réponse au manifeste du christianisme libéral par **Frédéric de Rougemont.** Brochure in-16. fr. »60

Les miracles de Jésus-Christ, conférence apologétique III, par **Fréd. Godet prof.** Brochure in-16. fr. »40

15. A vendre de suite pour fr. 400 un bon piano. S'adr. faubourg du Lac, 11.

MACHINES A COUDRE originales, américaines, véritables Wheeler et Wilson.

Machines Singer, (construction supérieure, facilité de travail). Dites silencieuses système Wilcocks et Gibs; construction Clément Muller, petit et grand modèle; tables adhoc à volonté. Appareils divers, réparation, nettoyage, fournitures. Chez Mad. Borel-Mentha, faubourg du Lac, 13.

17. A vendre, faute d'emploi, un petit potager très-économique, pour fr. 70. S'adr. à M. Albert Bovet, Terraux, 2.

Asperges d'Ulm

AU

MAGASIN QUINCHE**Grand déballage**

en face le Temple-neuf, Maison Wuithier.

Le seul dépôt de toiles de fil de Lille et Viron.

Vente en gros et en détail.

Toiles pour draps double largeur et simple largeur, pour chemises, pour taies d'oreillers et tabliers de cuisine, toile rousse dite blanche sur pré.

Articles de coton :

Toiles pour rideaux et pour jupons, 50 c. l'aune, cretonne blanchie sur pré pour chemises à 60 c. l'aune, nappages et serviettes, toutes sortes de dessins, blanchis et roux; couvertures de lits blanches, rouges, grises, en laine, tapis de lits, crochetés et piqués, rideaux de fenêtres.

Un grand assortiment de nouveautés pour robes. Robes de toiles de Vichy à fr. 6»50, robes de laine à fr. 7 la robe. Popeline, moire et hautes nouveautés à fr. 10»50 la robe et au dessus. Robes de percale premier choix et hautes nouveautés à fr. 7 la robe. Robes de mousseline jaconnet à fr. 8»20 la robe.

Vareuses en percale à fr. 2 Beaux mouchoirs de poche blancs à fr. 5»50 la douz. On y trouve aussi des mouchoirs en fil et en batiste, un beau choix d'indienne à 70 cent l'aune. 2,000 aunes indienne perse pour meubles à fr. 1 l'aune, une grande quantité d'autres articles trop long à détailler.

Avis important

aux peintres, aux vernisseurs et aux ébénistes

NOUVELLE INVENTION

(brevetée 1865)

Nos appareils universels pour donner une couleur à toute espèce de bois,

Ne devraient pas manquer, en vertu de la facilité remarquable de produire une imitation parfaite et frappante de la madure, dans aucun atelier qui prétend être à la hauteur des progrès modernes dans ce genre. L'application se fait sans la moindre difficulté, ainsi qu'aux surfaces inégales et aux coins.

Le prix de l'appareil avec l'instruction de la manipulation, en place et contre remboursement, est selon la grandeur, pour la madure de chêne et d'érable, fr. 15, 18, 21.

(fr. 7, 8 1/2, 10)

pour la madure de noyer fr. 21, 30.

(fr. 10, 14.)

Une remise proportionnée est accordée aux revendeurs.

Frédéric LAMP,

STUTTGARD.

Magasin de meubles

Vis-à-vis l'hôtel-de-ville.

Un grand choix de stores peints, depuis le prix de fr. 10, avec la monture. On y trouvera également de jolis outils pour grands stores

22. A vendre d'occasion, un potager pour grand ménage ou pension, deux stores pour devantures de magasin, et un lit en fer avec sommier élastique, pour enfants de 8 à 12 ans. S'adr. au faub. de la Gare 3, au 3me.

AU MAGASIN DE JACQUES ULLMANN

RUE DU SEYON, 6, et GRAND'RUE, 9,

A côté de M. Berger, pâtissier.

Indienne de Mulhouse, bon teint, à 80 cent l'aune. Indienne croisée et brillante, imprimée en riches dessins, à 1 franc l'aune. Piqué blanc, bonne qualité, à fr. 1»05 l'aune. Jaconats pour robes, à 90 c. l'aune. Toujours bien assorti en bonne toile de coton et schirting. sans apprêt à très-bas prix. Mouchoirs blancs à 5 francs la douzaine

Librairie générale de J. Sandoz

rue de l'Hôpital 12, à Neuchâtel.

La vérité toujours, mais surtout maintenant! partout, mais d'abord dans l'Église! Par Max. Perrot. Brochure 10 cent.

Première lettre à un curieux sur la Bible et la critique moderne. Brochure 20 cent.

Entrez. Sermon par J. Cougnard 30 c.

De l'enseignement de l'histoire sainte dans les écoles primaires. Par F. Buisson, prof. (Nouvelle édition, augmentée de *Une réforme urgente*). Brochure 85 c.

L'avenir de l'instruction supérieure dans la Suisse française. Par E. Rambert. Brochure in-8° fr. 1»50

Lectures pour les petits enfants. (Toulouse) 50 cent.

Souvenirs du pasteur L.-F.-F. Gauthier. Brochure in-12 50 c.

Parisine. Par Nestor Roqueplan. 1 vol. in-12, fr. 3.

Les prisonniers de France et le patronage des prisonniers libérés. Par E. Robin, ancien aumônier. Broch. gr. in-8, fr. 1»50

Guide de l'amateur d'insectes. 1 vol. in-12, avec planches, fr. 2»20.

25. A vendre deux chars fumier de bœuf et de cheval, chez veuve Breithaupt-Pelet, rue de l'Hôpital.

27. On offre à vendre des fourneaux, portes et fenêtres, provenant de la maison de Merveilleux. S'adr. au magasin de fer A. Gyger.

27. A vendre d'occasion un petit char d'enfant à deux places, sur pincettes et bien conservé. S'adr. rue des Halles 5, 1er étage.

28. A vendre pr fr. 550 un bon pianino S'ad à Mad. Junod-Perret, quartier du Palais n° 2.

29. A vendre, un habillement de cadet en très-bon état et d'une taille moyenne. S'adr. faubourg de l'Hôpital 20.

30. A vendre un petit char d'enfants, à deux places. Le bureau d'avis indiquera

Timbres anciens et modernes à vendre au profit d'une œuvre de charité, chez Mlle Tissot, rue du Château 9.

32. A vendre, 3 laigres ovales, chacun de 5 à 600 pots, et deux de 400, aussi bons que neufs. S'adr. à M. Gustave Legler, à Couvet.

33. A vendre, à bon compte, un piano carré, bien conservé. S'adr. chez M. Alfred Huguenin-Martin, à Bôle.

ENCORE en liquidation, au magasin de Mlle GRUNER, sous

le Faucon, un assortiment de laines et soies à broder, ainsi que des tapisseries, laineries, perles et mercerie.

Machines-outils pour horlogers

A VENDRE

Burins fixes. — Tours de monteurs de boîtes. — Balanciers découpoirs — Laminoir. — Ces machines, quoique entièrement neuves, seront vendues à prix réduits. S'adr. à MM. Vaucher, DuPasquier et Comp. à Cortaillod.

P.S. Les mêmes demandent des ouvriers pour leur fabrique d'ébauches et finissages.

Appareils atmosphériques, avec fontaines pour la vente de la bière, modèles garantis et prix avantageux.

Timbres-glacières perfectionnées pour la conservation des viandes, pour tonneaux de bière etc., etc., pour hôtels et pour particuliers. MM. **Chanal et Raymond,** fabricant à Genève.

38. A vendre une banque de magasin, longueur 8 1/2 pieds, largeur 2 1/2 pieds. S'adr. au magasin de boiserie, place du Marché 13.

Reçu des **indiennes** et **percalines**, nouveaux dessins imprimés, à 4 francs la livre, et 4»50 en grands coupons Chez Jacques Ullmann, rue Seyon n° 6, et Grand'rue 9, à côté de M. Berger, pâtissier.

PATE ARABIQUE**COMPOSÉE D'HERBES BALSAMIQUES du Dr Vickta a Smyrne**

Ma longue expérience comme médecin pratique pour les affections de poitrine et pulmonaires m'a persuadé que la pâte du Dr Vichta est un remède efficace contre les affections de poitrine et les maux de gorge. Grâce à cette invention, le célèbre docteur a rendu un service éminent à l'humanité. service qui mérite d'autant plus de reconnaissance, que la boîte ne coûte que 60 cent.

DUNAMAN

Med. prat. à Smyrne.

Se vend à Neuchâtel chez Von Buren, négociant.

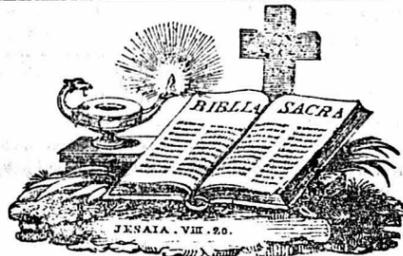
Quate anti-rhumatismale

DU D' LEVINGTON

NOUVEAU PROCÉDÉ

Remède infailible contre les douleurs rhumatismales, les maux de dents et les attaques de goutte. — Le petit paquet à 60 cent., le grand à fr. 1. — Seul dépôt chez MM. Barbey et C^{ie} à Neuchâtel.

Attention aux contrefaçons.



Bibles en français, de fr. 1»25 jusqu'à 10 francs; Nouveaux Testaments à 40 centimes. Evangiles et Epîtres à 10 centimes.

Bibles allemandes à 85 centimes. Nouv. Testaments » à 25 » Bibles en anglais, italien, espagnol, hébreu, etc. Au dépôt rue du Château 9.

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG de l'Amérique du Sud (Fray-Bentos)

de la COMPAGNIE LIEBIG, Londres.

GRANDE ÉCONOMIE POUR MÉNAGES

Préparation de bouillon à la minute.

Amélioration de potages, sauces, ragouts, légumes, etc.

Fortifiant excellent pour malades et convalescents.

Médailles d'or aux expositions de Paris 1867 et du Havre 1868.

Exiger sur chaque pot les signatures de MM. les professeurs Baron J. v. Liebig et D^r Max v. Pettenkofer.

Prix de détail pour toute la Suisse :

pot de 1 liv. angl. à Fr. 12»—

pot de 1/2 liv. angl. à Fr. 6»25

pot de 1/4 liv. angl. à Fr. 3»50

pot de 1/8 liv. angl. à Fr. 1»90

En vente chez les principaux marchands de comestibles, droguistes, épiciers et pharmaciens.

S'adr. pour le gros aux correspondants de la Compagnie :

M. **Herrmann Weber**, Bâle; MM. **Weber et Aldinger**, Zurich et St-Gall.

AU MAGASIN DE CONFECTIONS**POUR HOMMES ET ENFANTS**

DE MOISE BLUM

Grand'rue 6, maison Clerc notaire.

Assortiment complet de vêtements pour hommes et jeunes gens, chemises, faux-cols, cravates, etc. Draperie et nouveautés pour ceux qui préfèrent s'habiller sur mesure. Même maison, magasin d'aunages, un bel assortiment de robes et articles de ménage.

Confection pour dames.

J. Valloton à Neuchâtel.

Dépôt de Champagne français: veuve Clicquot-Ponsardin. — Piper carte blanche. Moët, et autres marques diverses, de fr. 2»50 à fr. 4. — Paniers de 12 à 25 bouteilles. — Vermouth de Turin, 1re qualité. — Marsala. Grand assortiment de cigares et tabacs. Quincaillerie pour fumeurs à des prix très-avantageux.

45. A vendre un burin-fixe en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis

18. A vendre, à un prix réduit, un piano en bon état. S'adr. à S.-T. Porret, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER.

46. On demande à acheter de rencontre une table en noyer à six rallonges. S'adr. à Mad. Dessoulavy, à Auvonnier.

47. On demande à acheter, de rencontre un secrétaire encore en bon état. S'adr. au bureau de cette feuille.

48. On demande à acheter des **écureuils vivants.** S'adr. faub. de l'Hôpital 54.

A LOUER

49. A louer, à Saint-Nicolas, un logement composé de 3 chambres, cuisine, cave, bûcher; plus une portion de jardin. S'adresser à Christian Fuhrer, Treille, n° 1.

50. A louer pour la St-Jean, un petit logement de deux chambres, cuisine et les dépendances nécessaires. Dans la même maison, pour l'été, un magasin. S'adr. chez Vitus Mattes, rue St-Honoré, 14, 2me étage.

51. A louer, pour de suite, une petite chambre meublée indépendante. S'adr. rue des Moulins, 45, 1er étage.

52. A louer, de suite, une chambre meublée pour un jeune homme tranquille. S'adr. au 3me étage, rue de l'Hôpital, 14.

55. A louer, un bel appartement bien meublé et des chambres indépendantes, pour une famille ou des messieurs. On offre aussi la table. S'informer au bureau de cette feuille.

54. A louer pour St-Jean, un petit logement de trois pièces, avec petit jardin, au rez-de-chaussée de la maison, 15, faubourg du Crêt. S'y adresser.

55. A louer pour la St-Jean, rue du Coq-d'Inde, un logement composé de deux chambres, cuisine et galetas. De plus, un magasin avec cave, même maison. S'adr. Evole, 2.

56. Par circonstance imprévue, à louer à la Chaux-de-Fonds, pour de suite ou pour d'ici à la St-Martin, une boulangerie avec logement et dépendances, située rue des Granges 8. S'adr. à M. Célestin Perret-Gentil, rue St-Pierre 8, Chaux-de-Fonds.

57. A louer de suite ou pour St-Jean, une chambre bien meublée, à un monsieur de bureau ou à une dame. S'adr. rue de l'Orangerie 4.

58. On offre à louer pour la St-Jean prochaine, un local pour atelier, au soleil levant. S'ad. à Louis Delay entrepreneur, Ecluse, 24.

59. A louer une jolie chambre meublée à deux croisées. S'adr. à Emile Borel-Veuve, rue du Seyon 14, au second.

60. A louer pour la St-Jean, un bel appartement de 5 pièces et dépendances, au 2me étage de la maison Virchaux, rue des Po-teaux 22.

61. A louer pour la St-Jean, rue du Musée, un logement de 4 chambres, chambre de servante, cuisine et les dépendances nécessaires. S'adr. Petite Rochette n° 15

62. De suite, une jolie chambre pour un ou deux messieurs de bureau, avec la table. S'adr. rue St-Maurice 10 au second.

63. A louer de suite une jolie chambre à deux croisées, indépendante, pour des messieurs, rue des Moulins 45.

64. A louer dès-maintenant ou pour St-Jean, dans la maison de M. Bernard Ritter, à Monruz, un appartement composé de 7 chambres et 2 cuisines, caves, jardin et dépendances. S'adr. au propriétaire, Vieux-Châtel 2, rez-de-chaussée.

65. A louer, de suite ou pour St-Jean, le second étage de la maison de feu M. Ch. Jacot-Guillarmod, faubourg du Crêt, à Neuchâtel, composé de six chambres, cuisine, chambre de domestique, chambre à serrer, terrasse asphaltée, bûcher, cave et galetas. Pour visiter l'appartement, s'adresser à Mesd. Guillarmod dans la dite maison, et pour les conditions à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

66. A louer pour St-Jean, un magasin dans l'une des meilleures situations de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

67. On offre à louer pour la St-Jean, à Fahys n° 10, un logement composé de quatre pièces, cuisine, dépendances et un jardin. S'adr. au bureau d'avis.

68. A louer à Tivoli n° 1, un logement au rez-de-chaussée, de 2 chambres, cuisine et dépendances, avec portion de jardin. S'adr. à Fritz Hammer, charpentier à l'Ecluse.

DEMANDES A LOUER.

69. On demande de suite une chambre meublée bien éclairée et indépendante. S'adresser rue des Moulins, 8, au 5me.

70. Pour le 24 juin prochain, M. le vice-consul de France demande deux chambres proprement meublées, au 1er étage ou au rez-de-chaussée. Le vice-consul s'absentant pour tout le mois de mai, déposer les adresses au Vice-Consulat.

OFFRES DE SERVICES.

71. Une Bernoise, âgée de 19 ans, qui comprend un peu le français, cherche à se placer pour faire un petit ménage. S'adr. à Mad. Hofer, rue Fleury, 10, 3me étage.

72. Une brave fille, pourvue de recommandations, cherche une place dès la St-Jean pour faire une cuisine dans une bonne maison ou comme femme de chambre; à défaut elle prendrait un service de bonne d'enfants. S'adr. Grand'rue, 10, au premier sur le derrière.

73. Une jeune fille d'une bonne famille de la campagne cherche une place de domestique; elle ne réclame aucune rétribution, mais désire avoir l'occasion d'apprendre le français, et être traitée avec bienveillance. S'adr. rue des Moulins, 6, au premier.

74. On désirerait placer comme domestique dans une bonne maison un jeune homme âgé de 18 ans environ. S'adr. à M. Louis Nicoud, chez M. de Pourtalès-Bovet, à Areuse, et pour renseignements à M. de Büren, à Vaumarcus.

75. On désire placer une bonne bien recommandée, âgée de 22 ans, qui a toujours été auprès des enfants. S'adr. chez Mme Genoux, rue du Temple-Neuf, 8.

76. Une personne d'âge désire se placer pour un petit service ou pour garder une maison; elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. rue Purry, 4, au premier à droite.

77. Une jeune fille de 19 ans désire se placer au plus tôt, comme bonne ou pour aider dans un ménage, sachant bien travailler de ses mains; elle ne parle que l'allemand. S'adr. au Neubourg, 10.

78. Une jeune fille de 18 ans, d'un extérieur agréable et d'une bonne éducation, qui a terminé son apprentissage de tailleur et qui pourrait aider aussi dans la cuisine, cherche un emploi dans une famille respectable, où elle ait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adresser franco sous les initiales E. M. à l'expédition de cette feuille.

79. Une jeune vaudoise recommandable désire se placer comme bonne d'enfant. S'adr. chez Mme Bouvier-Dufour, à l'Evoles.

80. Une jeune fille de la Suisse allemande désire se placer pour apprendre le français, soit dans un magasin, soit chez une maîtresse tailleur. Adresser les offres et conditions à M. Méri, négociant, à Lyss, canton de Berne.

81. Une demoiselle de la Suisse allemande, de bonne famille, désire entrer dans une place au canton de Neuchâtel comme femme de chambre. Elle connaît tous les travaux de la maison et préfère un bon traitement à un fort salaire. S'adr. au bureau de cette feuille.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

82. PLACES OUVERTES pour : Un sommelier capable, parlant les deux langues.

Une brave domestique pour le ménage, ne parlant que le français.

Une bonne d'enfant recommandable, ne parlant que le français.

Une sommelière de confiance, sachant les deux langues.

PLACE DEMANDÉE :

Une brave fille qui connaît le service d'un ménage, souhaite une place dans une honnête famille. Elle n'exige point de gages. Entrée dans 8 jours ou plus tard.

Agence de placement et commission de A. SENN à BERNE.

83. On demande pour fin mai une domestique qui sache faire un ménage ordinaire. S'adr. à Mad. Racine-Montandon, à Vieux-Châtel, 5, au premier.

84. On demande pour la fin de mai, ou la St-Jean au plus tard, une fille de chambre de 20 à 22 ans, forte, robuste et bien recommandée, et sachant le français. S'adr. au bureau d'avis.

85. On demande pour la St-Jean proch., une fille de chambre très-bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

On demande pour Odessa une bonne d'enfant parlant le français et si possible l'allemand. Pour les renseignements s'adresser à Mme Rossel, rue du Temple-Neuf 6.

86. On demande pour de suite une bonne pas trop jeune et parlant le français. S'adr. au bureau d'avis.

87. On demande pour la St-Jean, une domestique de 23 à 30 ans, sachant bien faire la cuisine et soigner un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

88. Un petit chien noir et blanc s'est rendu rue des Epancheurs, 8, au plain-pied. Le réclamer dans la huitaine contre frais d'insertion.

89. On a trouvé un billet de banque. La personne qui l'a perdu peut le réclamer, en le désignant et contre les frais d'insertion, chez M. Bolens, à Fahys, campagne d'Yvernois.

90. On a perdu lundi en ville une plaque de jaspe sanglant entouré d'or. La rapporter contre bonne récompense, à l'hôtel Bellevue.

91. Il a été trouvé un chapeau sur le lac; le réclamer, rue des Moulins, 21, 1er étage.

92. On a perdu un carnet de la Caisse d'Épargne de Neuchâtel en faveur d'Abraham Stegmann. La personne qui l'a trouvé est priée de le rendre au dit Stegmann, contre récompense.

93. Trouvé à la promenade du Crêt, dimanche passé, une ombrelle en soie. S'adr. à la brasserie du Port.

94. M. de Sandoz-Morel a oublié dans une maison de la ville un parapluie en soie brune. Il sera reconnaissant qu'on veuille bien lui indiquer où il peut le faire réclamer.

95. On a perdu dimanche dernier, à l'incendie qui a éclaté à la Coudre, les effets suivants appartenant à Louis Leuba: une balance, des linges, un mouchoir de poche marqué L. L. n° 6, renfermant 2 pièces de 20 francs et une de 5 francs, un paquet renfermant 8 paires de bas de laine grise et rouge, 16 chemises neuves marquées L. L., et beaucoup d'autres articles marqués C. L. et L. L.

96. Un canard blanc muet s'est envolé dimanche matin de sa basse-cour. La personne qui peut l'avoir recueilli est priée de bien vouloir en avertir Célestin Béguin, à la Prise Imer.

97. Egaré ou volé un chien mouton, entièrement tondus fraîchement, manteau blanc, avec les oreilles brunes, portant un collier en cuir avec le nom C. Scharch, Neuchâtel. Le ramener contre récompense à la boulangerie, rue St-Maurice, n° 12.

AVIS DIVERS

98. Une jeune personne du canton de Neuchâtel, sachant à fond l'état de tailleur, cherche une place dans un magasin ou comme première femme de chambre. Pour informations s'adresser chez M. Ecuyer, boulanger, rue de l'Hôpital, ou à Mme Convert, rue du Môle, 5.

99. Une honorable famille de Birsfelden, près Bâle, cherche à placer un garçon de 14 ans soit en change contre une fille, soit en pension, à de favorables conditions, dans une famille de la Suisse romande, dans le but de fréquenter les écoles. Les offres franco sous les initiales G. C. 155 sont reçues par MM. Haasenstien et Vogler, à Bâle. (H. 550 c.)

100. De jeunes gens, garçons et filles, peuvent toujours être placés avantageusement chez de braves familles à Langenthal, pour apprendre la langue allemande; cette localité possède de très-bonnes écoles. S'adresser à Edouard Kläfiger, agent d'affaires à Langenthal, canton de Berne.

La réunion religieuse annoncée pour l'après-midi du jour de l'Ascension aura lieu, Dieu voulant, à 2 heures: à Pierre-à-Bot dessous, si le temps est favorable; au temple neuf, si le temps est mauvais.

La réunion annuelle de l'Eglise indépendante aura lieu, Dieu voulant, jeudi, jour de l'Ascension et comme d'ordinaire à 9 heures, à l'Oratoire de la Place-d'Armes.

CONVOCATION

L'assemblée générale de la Commune de Neuchâtel est convoquée pour le samedi 29 mai, à 9 heures du matin, à la Collégiale.

Tous les communiens internes et externes, possédant les qualités requises par la loi et le règlement, sont invités à se rencontrer à la dite assemblée.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil général sur sa gestion pendant les deux dernières années et votation sur la première conclusion de ce rapport.

2° Votation par OUI ou par NON au scrutin secret, sur la proposition suivante :

« L'assemblée générale autorise les conseils de la Commune à adhérer au concordat proposé aux communes du canton, dans le but de faciliter l'agrégation de nouveaux communiens, et d'apporter, s'il y a lieu, à l'art. 53 du règlement constitutif les modifications qui seront rendues nécessaires par les dispositions de ce concordat »

5° Nomination des 30 membres composant le conseil général

A l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le 5 avril 1869.

Par ordre du conseil général de la commune de Neuchâtel :

Le secrétaire.

CH. FAVARGER.

Société des sciences naturelles.
Réunion jeudi 6 mai, au gymnase, à l'heure ordinaire. Communications diverses.

Société de l'hôtel Bellevue à Neuchâtel.

Les actions dont les numéros suivent ont été désignées par le sort pour être remboursées le 15 août prochain, avec une prime de fr. 25 par action, savoir :

N° 16, 29, 52, 57, 65, 74, 124, 163, 208, 215, 214, 218, 227, 244, 245, 246, 257, 281, 284, 287, 288, 292, 295, 300, 310, 512, 310, 376, 388, 390 et 411.

Le remboursement aura lieu à partir du 15 août, au bureau de MM. Sandoz et Berthoud, sur présentation des titres.

Neuchâtel, 1er mai 1869.

Le Secrétaire-Caissier de la Société.

106. Un jeune instituteur allemand, pour pouvoir se perfectionner dans la langue française, désire trouver une place dans la Suisse française comme aide ou volontaire dans un établissement quelconque, comme employé soit dans un bureau de poste ou de télégraphes, ou bien en qualité d'instituteur allemand dans une famille ou dans un pensionnat. S'adr. à Edouard Kläfiger, agent d'affaires à Langenthal, canton de Berne.

MM. les actionnaires de la société du Grand hôtel du Mont-Blanc sont invités à opérer, à teneur de l'art. 7 des statuts, le premier versement de un cinquième, soit cent francs par action, du 15 au 20 mai prochain, chez MM. Nicolas, DuPasquier et Co, banquiers à Neuchâtel.

Le Comité de Direction.

108. Un jeune homme actif et intelligent pourrait entrer en apprentissage chez le soussigné, à des conditions favorables, et aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. S'adr. à M. Jules Montandon-Glaser, confiseur à Bâle.

Ecole de couture.

Les leçons de couture annoncées dans un précédent avis commenceront le 1er mai. S'adr. dès maintenant à Mlle Cannelle, rue du Musée 4, au rez-de-chaussée, ou à Mad. Fehrlin, rue de la Place-d'Armes.

STAGIAIRE.

L.-J. Borel, géomètre, à Serrières, recevrait chez lui, comme stagiaire, un jeune homme de bonnes mœurs et possédant naturellement des notions de dessin et de mathématiques. S'adr. à lui-même.

111. M. Paget, graveur et guillocheur, demande deux apprentis pour la décoration des boîtes.

Les chevaux norvégiens, donnés par le roi de Suède, seront visibles jusqu'à samedi, chez M. Stauffer, à Neuchâtel.

P. Brugère, entrepreneur à Neuchâtel, se charge de tout genre de travaux en ciment et autres, façades au vent, caves, bassins, jets-d'eau, balustrades, couverture de mur, assainissement des appartements humides, moulures, ornementation de toutes espèces, etc.

Fabrique de carreaux en ciment de différentes couleurs, pour les églises, corridors, cuisines, vestibules, salles à manger, et salles de bains, les lieux publics, pour les usines et fabriques; ils sont de la plus grande solidité. Ces carreaux pour dallage, produisent un effet remarquable, et sans être glissants, ils dépassent de beaucoup la dureté de la pierre. J'en ai de plusieurs formes, des carrés, des octogones, des hexagones.

Dépôt des ciments de Noiraigue, canton de Neuchâtel, ciment de Port-Land à prise lente, et ciment de Grenoble dit Porte de France; le dépôt des ciments est en face de l'hôtel du Lac, maison Neuve, le tout à très-bas prix.

114. Une famille respectable cherche à placer son enfant à Neuchâtel, dans une famille chrétienne, en échange d'une fille. Adresser les offres, par écrit, à Mad. Verdan-Vouga, à Cortaillod, qui donnera tous les renseignements.

Tir à la carabine

La Société des Mousquetaires de Corcelles et Cormondrèche a fixé son jour de tir annuel au lundi 10 mai.

Elle exposera en même temps comme d'habitude de belles vaquilles au tir, jeu de quilles et roulette.

LE COMITÉ.

Se recommande à l'honorable public de Neuchâtel comme professeur de violon et de langue italienne, M. Wocher, quartier St-Nicolas n° 8.

Bains chauds de l'Evoles

ouverts tous les jours.

Les prix sont les mêmes que les années précédentes.

Société fribourgeoise de navigation à vapeur.

JEUDI 6 MAI 1869

si le temps est favorable

PROMENADE A CHEVROUX.

ALLER :

Départ de Neuchâtel à 1 h. — après-midi
Passage à Auvornier à 4 » 15 »
Arrivée à Chevroux à 2 » — »

RETOUR :

Départ de Chevroux à 6 h. 15 du soir.
Passage à Auvornier à 7 » — »
Arrivée à Neuchâtel à 7 » 15 »

Prix des places, aller et retour

de Neuchâtel et Auvornier à Chevroux :
PREMIÈRES, fr. 1.50. — SECONDES fr. 1
DIRECTION.

THEATRE DE NEUCHATEL

VENDREDI 7 MAI 1869.

Soirée donnée par la

Société théâtrale de Neuchâtel

Le bourreau des crânes

comédie-vaudeville en 5 actes et un prologue, du théâtre du Palais-Royal.

Les petits moyens

com.-vaud en 1 acte, du théâtre du Gymnase

On commencera à 8 heures précises.

On peut prendre des billets à l'avance chez

Mmes Lehmann.

Louis Demagistri

informe l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il vient de s'établir dégraisseur en cette ville. Il espère par la bienfaisance, la promptitude et le bas prix de son travail, contenter toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Son dépôt est rue des Moulins, n° 20.

121. On demande un ouvrier chocolatier qui connaisse à fond la fabrication, pour entrer dans une des premières maisons d'Allemagne. Bon salaire. S'adr. sous les initiales F. S. 143, au bureau de cette feuille. (H-508)

122. On demande de suite deux ouvriers graveurs d'ornements qui seront bien rétribués. S'adr. à Virgile Bruder, rue de la Côte, au Locle.

Avis aux Tireurs.

La Société des Mousquetaires de Peseux a l'honneur d'informer Messieurs les tireurs qu'elle exposera le **samedi 8 mai courant**, une belle vauquille en argenterie comprenant huit levants, pour une valeur de 100 francs.

Les amateurs de jeux de quilles trouveront également un certain nombre de beaux levants. Le tir commencera à 8 heures du matin, et bonne réception est réservée à ceux qui s'y rencontreront.

Tir à la carabine

Jeux aux quilles.

La Société de l'Ascension de Peseux, exposera, le jeudi 6 mai, jour de l'Ascension, une belle vauquille en argenterie, et de beaux levants aux jeux de quilles.

Tous les amateurs sont cordialement invités à s'y rencontrer, et la société compte sur le concours de tous ceux qui savent apprécier l'agréable situation du stand et de ses abords.

Chemins de fer de la Suisse occidentale

Tarif spécial suisse N° 5 pour le transport des céréales, farines et farineux alimentaires, légumes farineux et graines.

Le Comité d'exploitation des chemins de fer de la Suisse occidentale, annonce que les Administrations des chemins de fer suisses ont, d'un commun accord, créé un tarif spécial (N° 5), pour le transport à prix réduit des céréales, etc., au départ des principales gares à destination de toutes les stations suisses, ou réciproquement.

Ainsi, pour le réseau de la Suisse occidentale, ce tarif a été établi pour les gares d'Aigle, Berne, Bex, Boveresse, Chavornay, Cossonay, Couvet, Eclépens, Flamatt, Fribourg, Genève loco et transit, Grandson, Lausanne, Lutry, Matran, Morges, Neuchâtel, Nyon, Palézieux, Romont, St-Maurice, Verrières loco et transit, Versoix, Vevey et Yverdon, à toutes les stations suisses, celles de la ligne Bulle-Romont exceptées.

Ce tarif spécial (N° 5) entrera en vigueur le 1er mai prochain; il annulera et remplacera les taxes publiées antérieurement pour le transport des céréales, notamment celles contenues :

- 1° dans le tarif spécial publié le 20 avril 1864
- 2° " " " N° 14 publié le 15 octobre/1er novembre 1868;
- 3° dans les tarifs spéciaux N° 5 publiés le 1er novembre 1868 au départ de Genève et de Verrières.

On peut se procurer des exemplaires de ce tarif dans les gares dénommées ci-haut et aux bureaux du Comité d'exploitation à Lausanne, Lausanne, le 27 avril 1869

Au nom du Comité d'exploitation,
L'un des Directeurs,
A von der Weid.

On désire placer un jeune homme d'une forte et saine constitution, dans une respectable famille du canton de Neuchâtel, où il ait l'occasion de coopérer aux travaux agricoles et s'y perfectionner, et avoir en même temps les facilités de bien apprendre le français. On tient plus à un accueil amical et aux soins qu'à une rétribution, et on ne confiera le jeune homme qu'à une famille tout à fait recommandable. Pour plus de détails, s'adr. à M. J. Müller, maître menuisier, à Trübbach, cant. de St-Gall. (H-492)

Mise au concours.

Les places de télégraphistes à Serrières et à Colombier sont mises au concours avec un traitement fixe annuel de fr. 120, plus la provision réglementaire de 10 centimes par dépêche. Les personnes des deux sexes qui se vouent à une occupation sédentaire dans un local convenable, et qui seraient disposées à concourir pour cette place, sont invitées à adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats et de renseignements suffisants, d'ici au 12 mai 1869, à l'Inspection des télégraphes, à Berne, qui fournira d'ailleurs sur demande des renseignements plus détaillés. L'instruction nécessaire aura lieu sur place à Serrières et à Colombier, et les frais y relatifs seront supportés par l'administration.

Un instituteur, pouvant disposer de quelques heures, désirerait donner en ville quelques leçons, soit d'arithmétique, soit de français; il se chargerait d'aider également les élèves dans leurs préparations pour les différents collèges. S'adr. au bur. d'avis.

Tir à la carabine

La Société de tir de l'Ascension de Corcelles et Cormondèche, exposera le dit jour une belle vauquille au tir, jeu des 9 quilles, etc. Un bon accueil est réservé aux amateurs.

Le tir commencera à midi. Les personnes qui voudraient faire partie de la tombola, sont priées d'envoyer un prix en nature d'une valeur d'au moins 5 francs, au citoyen F. Bron fils, à Corcelles, jusqu'au 6 mai à midi. Le Comité.

Offre d'échange.

Une famille respectable, à Berne, désire placer en échange, pour au moins deux ans, chez des gens honnêtes et pour apprendre le français, une jeune personne de 13 ans. S'adresser à M. Fréd. Funk, rue de l'Hôpital 177 à Berne.

M. Bourquin-Kauffmann, rue du Râteau 1, offre les dîners à quelques jeunes messieurs des environs qui viennent au collège.

M. C. G. Schlegel, réparateur et accordeur de pianos prie les personnes qui voudraient faire accorder et réparer leurs pianos, et dont il ne connaît pas l'adresse ou qui vont passer l'été à la campagne, de bien vouloir lui faire parvenir leurs adresses, poste restante à Neuchâtel.

ETAT-CIVIL DE BOUDRY

FÉVRIER et MARS 1869.

PROMESSES DE MARIAGES.

Frédéric-Eugène Vasserot, veuf de Lisette-Elise Treyvaux, chef d'atelier, de Boudry, et Rose-Mina Aeschmann, bernoise, tous deux dom. à Boudry.

Johannes Schreyer, tonnelier, de Bätterkinden, dom. à St-Imier, et Anna Gnägi, bernoise, dom. à Boudry.

Louis-Eugène Grandjean, monteur de boîtes, de Buttes, et Julie Schopfer, bernoise; tous deux dem. à Boudry.

NAISSANCES.

2 février. Emile-Auguste, à Jean-Emile Pomey et à Rose-Françoise née Barbier, de Boudry.

9. Louis-Auguste, à Louis-Henri-Léon Aubée et à Rose-Henriette née Clerc, de la Chaux-du-Milieu.

9. Alfred, à Christian Buri et à Elisabeth née Schuhmacher, bernoise.

Avis aux marchands de bois et autre article pr constructions

On cherche une maison sérieuse qui veuille se charger de faire le commerce des tuiles d'Altkirch (tuiles mécaniques à emboîtements) de qualité supérieure.

Vente importante. Beaux avantages. S'adr directement à MM. GILARDONI Frères, à ALTKIRCH (Haut-Rhin). Envoi franco de prospectus sur demande. (H-187)

BAINS DE BRETIÈGE

PRÈS D'ANET

L'établissement hydrothérapique est ouvert dès le 1er mai. Bains d'eau minérale, cures de lait et de petit lait. Séjour d'agrément. Prix réduits jusqu'au 1er juin. Bureau télégraphique à Anet. S'adresser pour informations à la direction MULLER

LA BANQUE D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE

de l'Allemagne du Nord, à Berlin.

Sous-direction pour la Suisse, à Zurich, à la « Schnecke » vis-à-vis de la halle des boucheries.

C'est sans contredit la première institution qui rend l'assurance sur la vie accessible à tous, par ses statuts philanthropiques.

Cette institution offre des avantages incontestables vis-à-vis des autres Compagnies d'assurances. Les bénéfices qui d'ordinaire entrent dans les poches des actionnaires, sont répartis en totalité à titre de dividendes aux assurés, ce qui réduit encore notablement le montant des primes relativement très-modérées. Paiements prompts et coulants; combinaisons d'assurances pour tous les âges et à la portée de toutes les situations: des prêts accordés uniquement aux assurés; des délais pour le paiement des primes jusqu'à concurrence du montant entier des réserves afférentes à l'assurance.

Les primes versées sont remboursées entièrement à la mort de l'assuré, si celui-ci par un motif quelconque cesse d'opérer ses versements ou si le contrat d'assurance devient nul.

Outre l'assurance sur la vie, cette compagnie assure aussi des rentes, mode d'assurance qui présente des avantages réels. Ainsi, par exemple, si le rentier n'est plus en état de faire face à ses versements annuels, les primes payées lui sont comptées comme capital versé en une seule fois.

L'assurance de rentes, ainsi que de dots en faveur d'enfants, peut également se recommander à toutes les situations de la vie.

Outre ces diverses espèces d'assurances, la Compagnie a également institué une Caisse d'épargne héréditaire.

Chacun depuis son jeune âge peut y participer par des versements depuis fr. 5 à quelle somme importante que ce soit, sans être astreint à réitérer ses mises.

Ces versements portent intérêt à 4% au minimum et les intérêts sont capitalisés.

Capitaux et intérêts des intéressés morts avant le terme marqué pour la répartition, deviennent l'héritage des membres survivants de la caisse d'épargne héréditaire.

Tous les renseignements désirables, ainsi que les statuts, tarifs, prospectus, etc., seront procurés sans frais par MM. les agents de la Compagnie, ainsi que par le bureau principal pour la Suisse, à Zurich, à la Schnecke, vis-à-vis de la halle des boucheries.

Les personnes désireuses de représenter la Compagnie à des conditions avantageuses, peuvent faire leurs demandes accompagnées de références au bureau ci-dessus. Aucune élévation de primes, même pour des personnes dont la santé n'est pas normale. (H. 3255 Z.)

Réunion commerciale. Neuchâtel, 5 mai 1869.	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,		530	550
Compt. d'Escompte du Val-de-Travers,			250
Crédit foncier neuchâtelois		537 ⁵⁰	540
Franco-Suisse (actions)		25	50
Société de construction		72 ⁵⁰	77 ⁵⁰
Hôtel Bellevue		515	
Actions immeuble Chatoney		530	
Gaz de Neuchâtel,			6600
Banque du Locle,		1200	
Fabrique de télégraphes électriques			480
Hôtel de Chaumont		300	400
Société des Eaux		350	400
Matériaux de construction			400
Salle des concerts		227 ⁵⁰	235
Franco-Suisse, oblig. 3 3/4		100	100 ⁵⁰
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %	498 ⁷⁵	498 ⁷⁵	498 ⁷⁵
Etat de Neuchâtel 4 %			95
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %		101	
Nouvel emprunt municipal 4 1/2 %		12	13
Lots municipaux			

17. Rose-Cécile, à Louis-Philippe Barbier et à Julie-Augustine née Ducommun, de Boudry.

17. François-Emile, à Charles-Albert Mogenet et à Marie-Françoise née Nicodet, français.

21. Jacob, à Jean Trachsel et à Anna née Freiburghaus, bernoise.

28. Rose-Lina, à Henri-Alexis Morel et à Louise-Elisabeth née Ecuver, de Corcelles.

28. Marie-Louise, à Fritz-Edouard Barbier et à Susetta-Rosette née Burnier, de Boudry.

1er mars. Charles-Henri, à Abram-Louis Barbier, et à Cécile née Verdonnet, de Boudry.

13. George-Joseph, à Charles-Albert Barbier et à Louise-Emma née Baillot, de Boudry.

27. Louise, à Jean Gigax et à Sophie née Vioget, bernoise.

DÉCÈS.

26 février. Louise, 1 an, 10 mois, 10 jours, fille de Julie Bingeli, bernoise.

9 mars. Charles-Frédéric Jornot, 78 ans, 4 mois, 9 jours, époux de Marie-Henriette née Ducommun, de Noiraigue.

15. Jeanne-Louise Debrot, 85 ans, 3 mois, 23 jours, célibataire, de Brot.

16. David-Louis Desponts, 49 ans, 6 mois, 9 jours, époux de Marie-Euphrasie née Sigot, vaudois.

22. Maria née Iseli, 50 ans, 1 mois, 8 jours, épouse de Araham-Jacob Maurer, bernois.

23. Frédéric-François Pierrehumbert, 49 ans, 1 m., 14 jours, veuf de Louise née Pierrehumbert, de Sauges.

26. Elisabeth Itier, 72 ans, 9 mois, 27 jours, célibataire, de Genève.

Nouvelles.

Espagne. — Il y a de l'agitation à Saragosse. On craignait un mouvement du parti républicain, qui paraît complètement organisé pour une prise d'armes. On attend le vote des cortès sur la forme du gouvernement « pour prendre des mesures ».

Soleure. — Un véritable désastre a frappé dimanche le village de Deitigen, près de Soleure. Vers midi, un incendie a éclaté, et à 4 heures, 37 maisons n'étaient plus qu'un tas de décombres. La partie centrale du village a été sauvée par les 60 pompes arrivées de toutes parts. Comme toutes les maisons, sauf deux, étaient couvertes en chaume, le feu s'est propagé avec une terrible rapidité, à cause de la sécheresse. Suivant un témoin oculaire, cinq enfants et deux hommes auraient trouvé la mort dans les flammes. Une quantité de bétail a aussi péri. On a peu sauvé de mobilier, mais beaucoup de bétail. On n'indique pas encore la cause du sinistre.

NEUCHÂTEL. — M. François Borel, décédé la semaine dernière à St-Blaise, a légué à l'Etat de Neuchâtel la presque totalité de sa fortune qui se monte approximativement à 500.000 francs au minimum, à la charge par l'Etat d'affecter cette somme à un établissement de bienfaisance. La Chambre de charité de Neuchâtel a reçu en don 5.000 fr. et la commune de St-Blaise pour un but de bienfaisance une somme égale.

Un déplorable accident est arrivé samedi soir au Locle. La poste des Brenets, en sortant vivement de la cour de l'hôtel des postes, a rencontré, en contournant, un petit char où se trouvaient deux enfants: le char a été renversé, les enfants précipités, et l'un d'eux si malheureusement, que l'un des chevaux lui a posé le pied sur la tête, et la lui a écrasée. Le désespoir des parents, déjà affligés par la mort récente de deux enfants, est à son comble. On ignore si le malheur doit être attribué à l'imprudence du postillon ou à la négligence de la servante chargée de la surveillance des enfants.

Deux propriétaires de la Chaux-de-Fonds, MM. Paul Courvoisier et Ducommun-Hausermann, viennent d'être victimes d'un vandalisme dont on ne saurait assez stigmatiser les auteurs: un grand nombre d'arbres d'agrément ou fruitiers ont été endommagés, mutilés ou brisés, dans les campagnes que ces deux messieurs possèdent près de la Chaux-de-Fonds.

Quelques journaux annoncent qu'il circule dans quelques cantons des fausses pièces d'or de 10 francs au millésime de 1863. Elles sont en laiton, dorées et assez bien imitées, un peu plus grandes et plus épaisses que les bonnes pièces, mais plus légères.

Liste des principales obligations de l'emprunt municipal de la ville de Neuchâtel, sorties au 23^{me} tirage du 1^{er} mai 1869.

Fr. 20.000 : N° 468.

Fr. 500 : N°s 26.493. — 72.046.

Fr. 100 : N°s 7.630 — 16.252 — 102.597 — 109.641.

Fr. 50 : N°s 213—30.939—32.574—52.080—

72.727—78.786—115.825—118.170—119.189—

122.555.

Fr. 25 : N°s 10.341—17.724—27.382—40.056—

72.426—91.216—92.551—98.805—100.871—

102.560.

Plus, cinq cent trente-huit obligations sorties par fr. 11, dont la liste est affichée à notre bureau.

EXPERTISE DE LAIT.

Rectification.

Dans le rendu-compte du n° 55 de la Feuille d'avis, au lieu J. Maffli, lisez Jacob Maffli. DIRECTION DE POLICE.